

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 22

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effet contenir 70 à 80 % de calcaire, le reste étant de la silice et de l'alumine; plus d'alumine donnerait un produit gélif, moins rendrait la chaux non hydraulique.

L'Usine compte dix fours, pouvant donner une production journalière de 10 wagons; en 1904 elle a livré 272 000 sacs, soit 1360 wagons; elle dispose d'une force de 200 chev. fournie par l'usine du Châtelard. La réputation des produits de cette usine, qui fournit entre autres, comme on le sait, l'Entreprise du Simplon, n'est plus à faire.

Le départ de Vallorbe pour Lausanne eut lieu après souper, à 7 h. 35.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport du Président sur le semestre d'été 1905.

Messieurs et chers collègues,

Après les élections du 15 avril dernier, votre Comité s'est constitué en appelant à sa vice-présidence M. Landry, architecte. Il est donc composé comme suit :

Président :	M. Paschoud,	avec mandat jusqu'en 1906.
Vice-président :	M. Landry,	» » 1906.
Secrétaire :	M. Chavannes-Clavel,	» » 1906.
Caissier :	M. Octave Rochat,	» » 1907.
Membre :	M. Chastellain,	» » 1906.
»	M. Louis Bron,	» » 1907.
»	M. Epitiaux,	» » 1907.

Pendant le semestre écoulé il n'a tenu que 2 séances.

Au mois d'avril, la Fédération des entrepreneurs vaudois a bien voulu nous inviter à participer à la course qu'elle avait organisée à Vallorbe. M. le secrétaire Chavannes a répondu à cet appel pour témoigner des bons rapports qui existent entre la dite Société et la nôtre.

Un peu plus tard, c'était la Société bernoise des ingénieurs et des architectes qui invitait les membres de la Société vaudoise à une visite des travaux du Simplon, les 20 et 21 mai. Les 31 membres de notre Société qui ont saisi cette occasion pour fraterniser avec nos collègues bernois et fribourgeois, ces derniers invités comme nous, ont remporté les meilleurs souvenirs de leur excursion.

Le samedi après midi, 20 mai, a été consacré à la visite des installations extérieures, au cours de laquelle on a entendu une intéressante conférence donnée par M. le colonel Locher, chef de l'Entreprise, puis a eu lieu un banquet de plus de 100 couverts, suivi d'un « commers » agrémenté de productions diverses, entretenant l'entrain et la gaieté jusqu'à des heures fort tardives. Aussi était-on étonné de se rencontrer nombreux le lendemain matin à 6 heures pour entrer dans le tunnel. Mais c'était la partie la plus importante du programme et chacun avait eu le temps de s'apercevoir qu'à l'Entreprise du Simplon tout se fait avec ordre et précision, et qu'il ne s'agissait pas d'arriver en retard pour prendre le train.

Débarqués à l'extrémité de la partie terminée de la galerie I (côté Nord), les visiteurs sont immédiatement répartis en groupes, qui, sous l'obligeante direction du personnel supérieur de l'Entreprise, s'engagent successivement dans la partie centrale non terminée du tunnel, passent la fameuse porte de fer et pénètrent au front d'attaque côté Sud de la galerie II, où chacun peut se rendre compte à tour de rôle du travail des perforatrices. De là, on continue dans la direction du Sud, par la galerie II, pour rentrer par une transversale dans le tunnel I et aller rejoindre notre train, auprès duquel tous les groupes se trouvent de nouveau réunis. Au retour, le train s'arrête un instant pour permettre de voir les entrées de la voie d'évitement au milieu du tunnel. Puis, au débarquement, on entre aussitôt dans la cantine de l'Entreprise où celle-ci offre un « fröschoppen » très apprécié.

Nous n'essaierons pas de décrire tout ce que nous avons vu, ni même de noter les différentes impressions ressenties pendant le cours de cette visite; cela nous ferait sortir du cadre de ce court exposé. Nous nous bornerons à dire que, de l'avis de tous, et pour autant que nous avons pu nous rendre compte

des difficultés du colossal travail accompli, les éloges qui ont été prodigués de toutes parts à l'Entreprise sont bien mérités. Nous sommes reconnaissants à la Société bernoise de nous avoir fourni l'occasion de le constater. Nous lui témoignons en même temps notre gratitude pour son aimable invitation et la félicitons de l'ordre parfait qu'elle avait apporté à son organisation.

Une autre circonstance nous a mis en rapport cette année avec nos collègues de la Suisse allemande: la réunion bisannuelle de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, qui a eu lieu à Zurich les 28, 29 et 30 juillet, en même temps que les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole polytechnique. Douze de nos membres ont pris part à l'assemblée des délégués.

Le Comité central fait part des démarches nombreuses qu'il a faites en vue d'obtenir une révision des articles du Code des obligations concernant la responsabilité des architectes, et reçoit pleins pouvoirs de l'assemblée générale pour les continuer conformément aux propositions des sections de Genève et de Vaud.

La question du bastion de Soleure a été traitée dans l'assemblée des délégués. Après un exposé de notre collègue M. van Muyden et quelques explications de M. Schlatter, architecte de la ville de Soleure, qui ne laissent pas grand espoir aux défenseurs du bastion, le Comité central est aussi chargé d'intervenir auprès des autorités locales. On sait quel résultat ont eu ces démarches.

Quant à la questions des concours d'architecture, spécialement défendue par notre collègue M. Meyer, le Président du Comité central explique qu'il a réuni les documents nécessaires pour établir un projet à soumettre aux sections, mais que la maladie de deux des membres de ce Comité, MM. les Professeurs Ritter et Gerlich, l'a empêché de donner suite à ce projet.

Genève est désignée comme lieu de réunion de la prochaine assemblée générale, en 1907.

Zurich conserve le siège du Comité central, dont le Président a été désigné en la personne de M. le colonel Naville. La proposition faite par un de nos membres de faire entrer dans le Comité central un membre d'une autre section a été repoussée à une forte majorité.

L'Association internationale des Congrès de Navigation, dont notre société fait partie, s'est réunie cette année à Milan. Nous déposons à la bibliothèque de la Société les nombreuses brochures publiées à cette occasion sur des questions intéressantes la navigation intérieure et la navigation maritime.

Suivant l'exemple donné par le Comité précédent nous avons inauguré la présente saison d'hiver par une visite au château de Chillon. Une trentaine de membres, accompagnés de quelques dames, y ont pris part. Pendant plus de deux heures notre collègue M. l'architecte Næf les a conduits de souterrain en souterrain et de salle en salle, les tenant constamment sous le charme de son érudition et les intéressant au plus haut degré par toutes les découvertes faites au cours de ses explorations. Nous saisissons cette occasion pour renouveler à notre cicérone l'expression de notre reconnaissance.

Lausanne, le 18 novembre 1905.

Le Président, E. Paschoud.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offres d'emploi.

On demande un *ingénieur-électricien* ayant quelques années de pratique dans des maisons de construction de machines et appareils électriques. (22)

Demandes d'emploi.

Un jeune *ingénieur-constructeur*, ayant 3 1/2 années de pratique, cherche emploi de suite. (21)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.